

## APPEL À PROJETS D'INNOVATION PEDAGOGIQUE 2020

### Compétences transversales en contexte transfrontalier

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'investissements d'avenir de l'Agence Nationale de la Recherche<sup>1</sup>, NovaTris, le Centre de compétences transfrontalières de l'Université de Haute-Alsace (ANR-11-IDFI-0005)<sup>2</sup>, souhaite à travers cet appel à projets renforcer les **démarches d'innovation pédagogique** visant au développement de **compétences transversales** des apprenants en formation initiale ou continue. Cet appel à projets s'inscrivant dans l'espace géographique du GECT **EUCOR – le Campus Européen**<sup>3</sup>, il vise à soutenir des démarches d'expérimentations transfrontalières.

Cet appel à projets est ouvert à toutes les composantes de l'Université de Haute-Alsace. Il doit permettre de soutenir des projets pédagogiques innovants – d'un **montant maximal de 6000,00 euros** chacun - pour une durée maximale d'un an, dont le démarrage est prévu au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire 2019-2020 ou au premier semestre de l'année 2020-2021.

### I. Critères d'éligibilité

L'équipe porteuse du projet est issue d'une composante de l'Université de Haute-Alsace.

Le projet atteste d'une démarche pédagogique innovante qui a pour objectif de :

- proposer un dispositif de transmissions des savoirs qui favorise la **mise en action** de tous les étudiants,
- favoriser un mode d'acquisition des connaissances qui inclut le **développement de savoir-faire et de savoir-être transversaux**,
- mettre en place une **approche expérientielle** des cours à l'université, c'est-à-dire favoriser un aller-retour cohérent entre théorie, pratique et conceptualisation ;
- s'inscrire dans la **dynamique transfrontalière** de Eucor – Le Campus européen,
- développer les **compétences interculturelles** des étudiants,
- proposer un dispositif permettant aux étudiants de **valoriser les compétences acquises** durant le projet.

### II. Accompagnement des projets

Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un accompagnement de NovaTris (UHA) pour soutenir la conception et la mise en œuvre de leurs projets et leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

### III. Financement

L'appel finance des projets à hauteur de **6000,00€** maximum par an et par projet.

Les dépenses éligibles sont **uniquement** des dépenses pour la conception et la mise en œuvre du projet.

<sup>1</sup> <https://anr.fr/fr/investissements-davenir/les-investissements-davenir/>

<sup>2</sup> [www.novatris.uha.fr](http://www.novatris.uha.fr)

<sup>3</sup> <https://www.eucor-uni.org/>

## IV. Dossier de candidature

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen du dossier joint.

Le dossier se compose :

1. Du formulaire de dépôt de projet comportant outre la description du projet, l'explicitation des livrables en accord avec les objectifs et missions de NovaTris ainsi que le calendrier prévisionnel ;
2. Du formulaire financier précisant le budget prévisionnel échelonné par année civile et faisant figurer, le cas échéant, les co-financements.

## V. Personnes support

Pour toute demande d'information et d'accompagnement, les porteurs de projet peuvent contacter : Benjamin Le Merdy ([benjamin.le-merdy@uha.fr](mailto:benjamin.le-merdy@uha.fr) / 03 89 33 61 34)

## VI. Procédure d'examen des projets

Un exemplaire du dossier aux formats Word (formulaires de dépôt + financier) et Excel (formulaire financier) devra être envoyé par courriel à : [benjamin.le-merdy@uha.fr](mailto:benjamin.le-merdy@uha.fr)

NovaTris valide l'éligibilité des projets déposés.

Un jury d'experts auditionne les porteurs de projets éligibles, sélectionne les lauréats et décide de la sélection finale des projets et de leur financement, avec validation du comité de pilotage de NovaTris.

## VII. Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers	Date de l'audition
31 janvier 2020	20 février 2020 (à confirmer)